



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 28/04/2026
Reçu en préfecture le 28/04/2026
Publié le 29/04/2026
ID : 057-245700695-20260422-C20260421_22_FI-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures trente, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK

Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK, Michel HERGAT, Denis BAUR, Erice GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Hervé GROULT, Yves LICHT, Sandra GOMES, Eric PECQUEUR, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Magali DE DIJCKER, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Joseph GHAMO, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, Elisabeth SIMONCELLI, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN.

<u>Absents avec procuration :</u> Jean-Luc MANSUY	à	Hassan FADI
Nadine GALLINA	à	Hervé PATAT
Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
Betty DE LUCIA	à	Nicolas MORIN

Absent excusé : Stéphane PFLUMIO

Date de la convocation : 15 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 45
Nombre de votants : 48

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK



22. Objet : Budget principal - Approbation du compte de gestion 2025, vote du compte administratif 2025 et affectation du résultat 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 1612-12, L. 2121-31, L. 2311-5, R. 1612-52,

Considérant le compte de gestion 2025 du budget principal de la CCCE établi par Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Hayange,

Considérant le compte administratif 2025 du budget principal de la CCCE présenté par le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Considérant la concordance des écritures et résultats comptables du compte administratif 2025 et du compte de gestion 2025 du budget principal de la CCCE,

Considérant le tableau de synthèse des écritures comptables ci-dessous :

CA 2025	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2024	Part affectée à l'investissement	Résultat net antérieur	Dépenses 2025	Recettes 2025	Résultat de l'exercice 2025	Résultat de Clôture de l'exercice 2025
Fonctionnement	41 204 321,42 €	9 112 989,48 €	32 091 331,94 €	48 138 060,13 €	55 461 828,39 €	7 323 768,26 €	39 415 100,20 €
Investissement	-778 560,30 €		- 778 560,30 €	19 836 713,79 €	16 995 922,56 €	- 2 840 791,23 €	- 3 619 351,53 €
TOTAL	40 425 761,12 €		31 312 771,64 €	67 974 773,92 €	72 457 750,95 €	4 482 977,03 €	35 795 748,67 €
Restes à réaliser Investissement				11 742 058,59 €	1 813 537,62 €	- 9 928 520,97 €	-9 928 520,97 €
Résultat global de clôture							25 867 227,70 €

Le résultat comptable de l'exercice 2025 fait ressortir un excédent cumulé de la section de fonctionnement de 39 415 100,20 € et un déficit cumulé de la section d'investissement de - 3 619 351,53 €. Ce déficit, ajouté au solde négatif des Restes à réaliser 2025 de - 9 928 520,97 € engendre un déficit total d'investissement de 13 547 872,50 €.

Ceci implique de procéder à une affectation de 13 547 872,50 € du résultat de fonctionnement vers la section d'investissement. Le résultat de fonctionnement cumulé à reporter est ainsi diminué d'un montant équivalent et s'établit à 25 867 227,70 €.

Le Président sort de la salle de séance pendant le vote du compte administratif.

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 avril 2026,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- d'adopter le compte de gestion 2025 du budget principal de la CCCE établi par Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Hayange,
- d'adopter le compte administratif 2025 du budget principal présenté, conforme au compte de gestion 2025,
- d'affecter la somme de 13 547 872,50 €, en recettes à la section d'investissement à l'article 1068 et de reporter en recettes de fonctionnement, la somme de 25 867 227,70 € à l'article 002 sur l'exercice 2026,
- de reporter la somme de -3 619 351,53 € en dépenses, à la section d'investissement à l'article 001 sur l'exercice 2026,
- d'autoriser le Président ou son représentant à signer ladite convention et à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 48
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 avril 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

